



Paris, le 2 décembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Opération fêtes de fin d'année :
les services sanitaires renforcent leurs contrôles des denrées alimentaires
(2 décembre 2013 - 10 janvier 2014)

Cette année, les inspections sanitaires de l'*opération fêtes de fin d'année*, se dérouleront du 2 décembre 2013 au 10 janvier 2014. Elles mobilisent près de 4 000 agents du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et permettent de renforcer les contrôles en matière de sécurité sanitaire des aliments.

La période des fêtes de fin d'année voit augmenter la demande pour certaines catégories de produits (coquillages, foie gras, gibier, chapon, etc.) à l'origine de flux importants. C'est pourquoi, chaque année, les contrôles sont renforcés dans certains secteurs, notamment dans les établissements de production, de transformation et de commercialisation de coquillages, du gibier et de produits festifs (traiteurs, volailles, palmipèdes et foies gras) ainsi que lors du transport et de l'entreposage de ces produits.

Sous le pilotage de la direction générale de l'alimentation (DGAL), les agents des directions départementales chargées de la protection des populations (DDPP ou DDCSPP) s'assurent que l'activité commerciale accrue pendant cette période se déroule dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de qualité des produits.

Les inspections donneront lieu à des suites administratives ou judiciaires pour les établissements ne respectant pas la réglementation en matière sanitaire ou d'étiquetage. Les inspecteurs seront particulièrement attentifs à certaines pratiques non autorisées, comme la « remballage »¹ ou l'aspersion des coquillages.

Lors de la dernière opération qui s'est déroulée du 10 décembre 2012 au 11 janvier 2013, 6 117 inspections ont été menées, tous secteurs confondus, par les agents de la DGAL. En restauration commerciale, le taux de non-conformités majeures relevé s'élevait à 11,5% (11,6% en 2011) et 7,7% (10,5% en 2011) en distribution-métiers de bouche.

L'*opération fêtes de fin d'année 2012* a conduit notamment à 47 fermetures administratives d'établissements (42 en 2011) dont 32 fermetures pour le seul secteur de la restauration commerciale (25 en 2011).

Pour plus d'informations sur l'*Opération fêtes de fin d'année* :
[http://alimentation.gouv.fr/fetes-de-fin-d-annee-controles](http://alimentation.gouv.fr/fetes-de-fin-d-annee-contrroles)

Pour plus d'informations sur le bilan 2013 de l'*Opération alimentation vacances* :
<http://alimentation.gouv.fr/securite-sanitaire-vacances-2013>

¹ La « remballage » est le déconditionnement d'un produit préemballé suivi d'un reconditionnement avec prolongation frauduleuse de la date limite de consommation (DLC).

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr